

Réf: Dossier N° 019624

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE PHOENIX COTE D'IVOIRE » en abrégé « NPCI »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 2 FACE PETRO IVOIRE,  
LOT 40, ILOT 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE PHOENIX COTE D'IVOIRE »  
en abrégé « NPCI »

Objet : Bâtiment et Travaux publics- promotion immobilière- commande publique- gestion de projets- intermédiation financière- électrification urbaine et rurale- forage- charpente métallique- lotissement- bitumage des voies- achat et vente de caoutchouc naturel- environnement- étude d'impact environnemental et social- audit environnemental- fiscalité- import-export- aménagement foncier- tourisme et hôtellerie- achat et vente de masques de protection- Maintenance des edifices publics et privés

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 2 FACE PETRO IVOIRE,  
LOT 40, ILOT 30

Dirigeant(s) : M KOFFI KONAN ACHILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02555 du 22/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18246/GTCA/RC/2021 du 22/07/2021

